



Doc. 14070
22 juin 2016

Culture et démocratie

Amendement¹ n° 2

Dans le projet de recommandation, après le paragraphe 3, insérer le paragraphe suivant:

"L'Assemblée voit dans la Stratégie de l'UE pour les relations culturelles internationales une grande avancée, conforme à l'idée qu'il faut intégrer la culture dans les prises de décisions politiques et invite par conséquent le Comité des Ministres et l'Union européenne à intensifier leurs échanges et leurs projets pour la promotion des valeurs culturelles européennes."

Note explicative

En juin 2016, la Commission européenne a adopté une stratégie destinée à mettre la culture au cœur des relations internationales au sein de l'UE considérant que la culture peut contribuer de manière cruciale au renforcement des partenariats internationaux. La commission a aussi énoncé une Année européenne du patrimoine culturel en 2018.

Déposé par:

GAMBARO Adele, Italie, ADLE
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
GUNNARSSON Jonas, Suède, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
VUČKOVIĆ Nataša, Serbie, SOC

1. 2016 - Troisième partie de session

